

situation		acquis ↯			indicateurs
		partiellement acquis ↯	non acquis ↯	(non observé)	
critères					
I. Maîtrise technique					
répétition, concert	Posture centrée, en cohérence avec le discours				rôle mobilisateur du chef, posture active des chanteurs
	Clarté des départs, des arrêts et de la battue				
	Qualité d'écoute : diagnostics précis et prise en compte des propositions musicales du chœur				consignes explicites, choix de l'outil adapté à ce qui vient d'être entendu
	Gestion du tempo				rôle moteur du chef
	Stabilité, ralentis-accélérés				
	Modelage du phrasé				
piano	Indépendance des mains				
	Réduction d'une partie de chœur faisant apparaître le squelette de la partition				
voix	Interprétation d'une pièce vocale				
transmiss. orale	Analyse : compréhension de l'œuvre				
	Conception d'une mise en voix : mise en harmonie des éléments constitutifs de l'échauffement (corporel, respiratoire, vocalisés)				qualité du son obtenu ; confort vocal et physique des chanteurs ; progression en souplesse vocale ; attention aux tessitures ; qualité de l'exemple vocal ; adaptation de l'exercice à la progression vocale
	Réalisation : adaptation de l'échauffement comme introduction au travail, attention à la réaction du chœur				
	Apprentissage par audition — utilisation du corps ; — moyens mnémotechniques ; — qualité des choix de découpages en phrases ; — capacité de zoomer et remettre dans le contexte ; — imagination créative pour enrichir la monodie (ostinato, bourdon, percus corporelles ou vocales...) ; dimension ludique.				comportement du groupe qualité du résultat
II. Pédagogie du travail					
répétition, concert	Différenciation du geste selon la nature du travail (mélodique, rythmique, articulatoire, harmonique, timbrique...)				
	Gestion du temps : Équilibre des « formes de répétition » (pupitre/tutti, a cappella/accompagné) dans le temps donné				<i>ne pas s'arrêter à une gestion horlogère !</i>
	Gestion de l'espace : Utilisation d'un dispositif particulier de mise en espace en relation avec la salle, le choix du répertoire, la composition du chœur				
	Utilisation du clavier : transmettre un élément utile grâce au piano				donner une phrase mélodique expressive ; jouer un accord ou un enchaînement en soutien harmonique
	Présence d'instrumentistes : utiliser leurs compétences au service du chœur				
	Voix chantée : Exemple vocal convaincant (qui transmette assez d'éléments au chœur pour améliorer : articulation, prononciation, phrasé, intensité, justesse, place de la voix...)				
	Voix parlée : « Parler peu, parler bien »				voix audible, intelligible, communication précise, concise
	Transmission du contexte ou de l'imaginaire (éléments culturels, analytiques, de sens, traduction...)				
	Transmission de prononciation				<i>indiquer au jury la nature de l'enseignement de langues et de la phonétique dans la formation</i>
	Progression de l'ensemble (rythme, mélodie, place de voix, artistique)				correction des erreurs de manière pédagogue ; le chœur a-t-il progressé du fait du chef ?
	Positionnement du chef par rapport au chœur				qualité de la relation humaine au chœur
	Utilisation de connaissance extérieure à la partition (phonétique, culture générale, physiologie de la voix, acoustique, gestique)				présence judicieuse dans le travail et variété pédagogique dans l'utilisation
	Obtention d'une émotion musicale partagée				qualité de la connexion expressive
visite	Gestion de groupe et conduite de projet : visite dans l'activité				
	Entretien avec l'élève sur le dossier préparé sur son projet artistique avec le chœur				
entretien	Capacité à analyser et à formuler des retours sur son travail				

Grille d'évaluation en direction de chœurs — Notice

Provenance

Cette grille est issue du travail collaboratif de professeurs de direction à partir de la réflexion ayant abouti au référentiel de formation publié en 2014, puis au référentiel de certification publié en 2017. **Elle a pour but de faciliter l'évaluation en direction sans oublier de paramètre, de donner une base objective aux discussions en jury, de permettre l'évaluation au cours de la formation par le professeur, de disposer d'une base commune pour partager des évaluations entre professeurs.** Enfin, à Metz en 2016, lors de la Rencontre de formateurs en direction de chœur, le groupe qui a décidé la mise en place d'une telle grille commune envisageait que l'élève chef puisse avoir dans son dossier d'élève plusieurs grilles relevant son évaluation à intervalles réguliers, que le jury pourrait consulter au cours de sa discussion.

Utilisation

Chaque item est un critère d'évaluation portant sur une ou plusieurs compétences élémentaires qui peuvent être observées ; les cases **Non acquis – Partiellement – Acquis** permettent de noter l'état constaté de la maîtrise de ces compétences. La case **Non observé** signifie que le contexte de l'épreuve ne permet pas de décider. Tous les items ne sont pas pertinents pour toutes les situations : nous suggérons de barrer les items déjà évalués en UV ou non pertinents pour l'épreuve envisagée.

Les items ont été groupés selon deux grands chapitres : I. Maîtrise technique ; II. Pédagogie de travail. Cette séparation quelque peu arbitraire (héritée du référentiel de certification) permet d'évaluer séparément certains éléments techniques dans les établissements où des matières sont enseignées dans des cours séparés.

La grille peut être remplie lors de la discussion finale du jury.

Précisions sur

La nature des épreuves doit être précisée par le professeur ou l'équipe enseignante au jury. Par exemple :

Apprentissage par audition

Faire mémoriser une pièce par une dynamique en questions-réponses rapides avec le chœur sans partition, en utilisant l'exemple vocal (et optionnellement instrumental) pour la transmission.

Gestion de groupe et conduite de projet

Visite dans l'activité (groupe géré de manière autonome par le chef). Rédaction d'un dossier décrivant le groupe, son histoire, son environnement, le projet artistique proposé par le chef et un point sur le parcours effectué.